

MAIRIE DE ROUSSET
12 rue de la mairie
05190 ROUSSET



Tél:04.92.54.45.50

Mel : mairiederousset@gmail.com

Compte rendu du conseil Municipal en date du 29/03/2022

Absences excusées :

- **Gilbert GIRARD** (procuration à D.F)
- **Camille CHAÎNE** (procuration à PR)
- **Lionel ROLLAND** (procuration à C.S)

Ordre du jour :

1-Recrutement agent technique suite au départ en retraite de l'agent en poste-10h/mois

2 personnes se sont présentées pour le poste .Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité pour recruter Alix Quilliet, habitante de Rousset .

2-Délibération adressage et nouveau noms de rues

La nouvelle numérotation est présente sur la base nationale. Des plaques ont été fournies aux habitants .

Les membres du conseil municipal votent POUR à l'unanimité.

3-Travaux enfouissement

Vote pour la participation communale financière (réseaux télécom et électricité) Les travaux débuteront en avril 2022.

Les membres du conseil municipal votent POUR à l'unanimité

4-Vote du compte administratif et compte de gestion

Présentation du bilan chiffré de l'année dernière, dépenses et recettes réelles

Les membres du conseil municipal votent 8 POUR et 2 CONTRE

Questions diverses

- **Mise en place du planning des permanences des élus pour les élections du 10 et 24 avril 2022. La secrétaire de Mairie nous transmettra le document .**
- **Commission de travail afin de faire une présentation synthétique du budget avant le vote définitif le 08/04/2022**

Réflexion sur les subventions sous réserve de présenter des bilans et projets au Conseil Municipal-

- Ecole
- Chasse
- ADMR
- Anciens combattant Espinasses
- AGV
- Sapeurs pompiers
- Fondation du patrimoine
- Comité des fêtes asso culture et loisirs de Rousset :
- les villageois : demande 3000 euros de subvention pour le feu d'artifice du 14 juillet - réflexion sur la pérennité si les tarifs augmentent autant .pas de prise de décision pour le moment
- L'asso de la viste (nouvelle association sur Rousset)
- as2PIC : demande 4000 euros de subvention -Pierre Romano s'interroge sur le montant total des subventions en 10 ans (environ 80 000 euros), il estime que le Trail en 10 ans ne doit pas tenir uniquement avec les subventions de la Mairie de Rousset Cette manifestation n'a pas réussi sur le temps à devenir plus pérenne , elle doit trouver d'autres financements .Asso maires ruraux

Le vote du budget se déroulera le 08/04/2022